

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II

Date d'impression: 18.04.08

Dernière mise à jour: 18.04.08

Page 1/4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial: Eurostar NV 5.0 N°.:02913999
Produit approprié: Produits de lavage et d'entretien pour les Arts Graphiques.
Fournisseur: Druck Chemie, Route de Bretten
F - 68780 Soppe le bas
N° d'appel d'urgence:
national 03.89.26.90.00
international: 00.33.3.89.26.90.00
Appel de détresse de poison la Belgique: Tel. 070 245 245
web: www.druckchemie.com
Producteur: Druck-Chemie GmbH, Wiesenstr. 10, D - 72119 Ammerbuch
Tel.: (+49)7032/9765-0, Fax: (+49)7032/9765-24

2. IDENTIFICATION DES DANGERS



Symboles: Xn - Nocif

Pour l'homme:

Le préparation n'est pas classée comme dangereuse au sens de la directive 1999/45/CE.
Danger minime. Le produit ne risque de brûler ou de produire des mélanges inflammables que s'il est chauffé à des températures supérieures au point d'éclair.

Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Pour l'environnement:

Il n'est pas exclu que le produit exerce des effets toxiques sur les organismes aquatiques.

Classé :

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique de la préparation: Mélange complexe d'hydrocarbures aliphatiques, naphthéniques et désaromatisés (> C13) avec des émulsifiants, des agents anti-corrosion et de dérivés d'huiles végétales. Benzène <0,1 %.

N° CAS/ EINECS	Désignation chimique	Quantité %	Symboles	Les phrases R
64742-47-8 265-149-8	distillats légers (Pétrole), hydrotraités (C13-C17)	20-60	Xn	R65,R66
64742-46-7 265-148-2	Mélange complexe d'hydrocarbures aliphatiques (> C13)	40-90	Xn	R65,R66

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Eloigner la personne touchée de la zone de danger tout en appliquant des mesures appropriées de protection respiratoire. Si la respiration est irrégulière ou s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Faire appel à un médecin pour la suite du traitement.

Contact avec la peau: Laver immédiatement les zones touchées avec de l'eau et du savon et rincer soigneusement. Retirer les vêtements ou les chaussures fortement souillés, et les nettoyer avant de les porter à nouveau.

Contact avec les yeux: Rincer très longuement les yeux à l'eau jusqu'à ce que l'irritation s'arrête (environ 10 à 15 minutes). Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement. Allonger la personne et appeler immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction: Mousse, poudre, CO₂

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité: lance à eau à grand débit.

Recommandation: Ne pas diriger le jet d'eau directement sur les conteneur afin d'éviter la formation excessive de mousse. Pour protéger les personnes et refroidir les conteneurs dans la zone dangereuse, utiliser un système de vaporisation d'eau. Empêcher l'approche de matériaux inflammables. Si le liquide n'a pas pris feu, vaporiser de l'eau afin de disperser les vapeurs de façon à protéger les personnes.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de protection des personnes: Eliminer toutes les sources d'ignition. Prévenir les personnes des dangers d'explosion. Eviter le contact avec la yeux et la peau.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas déverser le produit dans les égouts ou dans les eaux. En cas d'écoulement accidentel dans les égouts ou dans les eaux, avertir les autorités compétentes.

Nettoyage/récupération: Ramasser le produit avec des substances qui absorbent les liquides, telles que terre sèche, sable, ou produit absorbant, puis le récupérer ou l'éliminer.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II

Date d'impression: 18.04.08

Page 2/4

Nom commercial: **Eurostar NV 5.0 N°.:02913999**

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Recommandations de sécurité: Stocker dans des fûts bien fermés. Veiller à la bonne aération du local. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Recommandations pour la protection contre l'incendie et les explosions: Tenir à l'abri de toute source d'ignition, et prendre des mesures contre la formation de charges électrostatiques.

STOCKAGE

Exigences relatives aux entrepôt et conteneurs: Local frais, bien aéré dans une zone autorisée.

Stockage avec d'autres produits: Pas avec des agents oxydants.

Autres recommandations quant aux conditions de stockage: Néant.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Informations complémentaires en vue de l'aménagement des installations techniques: Veiller à la bonne aération du local.

Composants comportant des valeurs limites à contrôler, liées au poste de travail:

N° CAS	Désignation chimique	%	Nature	Valeur	Unité
64742-47-8	distillats légers Pétrole), hydrotraités (C13-C17)	20-60	VME / VLCT (ou VLE)	1000 /1500	mg/m3
64742-46-7	Mélange complexe d'hydrocarbures aliphatiques (> C13)	40-90	recommandée	1000	mg/m3

Mesures générales: Si les concentrations dans l'air ambiant dépassent les taux indiqués ci-dessus, et ce malgré la mise en place de mesures de précaution techniques, installer un système d'aspiration. Ne pas fumer.



Protection des voies respiratoires: Appareil respiratoire avec filtre "A".

Protection des mains: Gants en caoutchouc résistant aux produits chimiques. Nitrile(>0,45mm), Viton perméable > 480 min.

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques.

Protection corporelle: Vêtements de protection à manches longues.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: liquide

Couleur: Incolore/ légèrement jaunâtre

Odeur: spécifique

	Valeur / plage	Unité		Méthode
Modifications d'état				
- Point / régime de fusion:	env. -5	°C		
- Point / domaine d'ébullition:	> 240	°C		
- Point éclair:	> 100	°C	DIN 51758	Pensky-Martens
- Auto-inflammation:	>200	°C		

Risque d'explosion: Il peut se former des mélanges vapeur/air explosifs.

limite inférieure d'explosibilité: 0,49 vol% (= 44 g/m3 / 20°C)

limite supérieure d'explosibilité: 7,0 vol%

Pression de vapeur à 20°C: < 0,01 kPa

Masse volumique à 20°C: 0,837 g/cm³

Viscosité à 20°C: 5,7 mm2/s

Solubilité dans l'eau à 20°C: miscible (émulsion)

Autres données: Le produit n'est pas auto-inflammable.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II

Date d'impression: 18.04.08

Page 3/4

Nom commercial: **Eurostar NV 5.0 N°.:02913999**

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Décomposition thermique / conditions à éviter: Eviter les flammes ouvertes ainsi que toute autre source d'ignition.

Réactions dangereuses: Avec des puissants agents oxydants.

Produits de décompositions dangereux: Aucun, si l'utilisation est conforme aux prescriptions.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUES

Composants distillates légers (pétrole) hydrotraités (C13-C17) Valeurs

DL50 (adm. orale chez le rat) > 2000 mg/kg

DL50 (adm. dermal chez la lapin) >2000 mg/kg

La toxicité est évaluée sur la base d'essais réalisés avec des composés chimiques similaires.

Réaction primaire d'irritation:

Sur la peau: Effet légèrement toxique. En cas de contact fréquent et durable, le produit peut provoquer un dessèchement et une desquamation, risquant de se traduire par une inflammation cutanée (dermatite).

Sur les yeux: Provoque une gêne oculaire, mais n'induit en aucun cas de lésion des tissus oculaires.

Après inhalation: Si les vapeurs atteignent une concentration supérieure aux valeurs limites indiquées pour le poste de travail, elles provoquent une irritation des yeux et des voies respiratoires. Elles peuvent également être à l'origine de maux de tête, vertiges et troubles du système nerveux central.

Après ingestion: D'infimes quantités atteignant les poumons après ingestion ou vomissement du produit peuvent provoquer une oedème pulmonaire ou une inflammation des poumons.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Il n'est pas exclu que le produit exerce des effets toxiques sur les organismes aquatiques. Ne pas déverser le produit dans l'eau souterraine, les eaux ou les égouts.

Biologiquement facilement dégradable .

CL50 (poisson, 96 h): > 100 mg/l.

IC50 algues : > 100 mg/l.

13. ELIMINATION

Produit:

Recommandations: Se conformer aux prescriptions des autorités locales, ou traiter comme un déchet spécial.

N° de code de la substance résiduelle: 140603

Emballages non nettoyés:

Recommandations: Les emballages doivent être entièrement vidés et remis au fournisseur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route ADR / RID et GGVS / GGVE (domestique et international):

classe: Produit non dangereux.

chiffre / lettre:

numéro NU:

fiche danger:

Transport par mer IMDG / GGVmer:

classification: Produit non dangereux.

page IMDG:

numéro EmS:

numéro UN:

MFAG:

Marine polluant: non

Transport aérien ICAO-TI and IATA-DGR:

classe: Produit non dangereux.

numéro UN / ID:

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II

Date d'impression: 18.04.08

Page 4/4

Nom commercial: **Eurostar NV 5.0 N°.:02913999**

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le produit est classé et marqué conformément aux directives de la C.E. (1999/45/EC) dans leur version actuelle.

Lettre code et désignation du danger:

Xn - Nocif



Symboles:

Les phrases R :

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les phrases S :

S23 - Ne pas respirer les gaz / vapeurs / fumées / aérosols.

S24 - Eviter le contact avec la peau.

S43 - En cas d'incendie utiliser mousse, poudre, CO2. Ne jamais utiliser d'eau.

S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S62 - En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

VOC: 0 % /20°C

Composant dangereux: distillats légers (Pétrole), hydrotraités (C13-C17) ; **CAS-No.:** 64742-47-8;

EINECS : 265-149-8 ; **Id.no.:** 649-422-00-2 = 20-60% et

Mélange complexe d'hydrocarbures aliphatiques (> C13) ; **CAS-No. :** 64742-46-7 ; **EINECS :** 265-148-2 = 40-90%

Autres Informations: Indication: Annotation P, partie 1 valable pour ce produit ou un ou plusieurs de ces composants: Valeur benzol: <0,1 poids % w/w, EINECS: 200- 753-7.

16. AUTRES DONNÉES

Ces informations se fondent sur l'état actuel de nos connaissances et concernent le produit en son état lors de la livraison. Elles visent à décrire nos produits dans l'optique de la sécurité et ne constituent donc pas une garantie quant à des propriétés particulières.

Les phrases R :

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.